

# VACANCES D'HIVER 2024 MODALITES D'INSCRIPTION

**La fédération Partir a le plaisir d'accueillir vos enfants  
du lundi 12 Février au vendredi 23 Février 2024.**

## FONCTIONNEMENT & HORAIRES

Nous vous proposons plusieurs formules :

- journée complète avec le repas
- journée complète sans repas
- matinée + repas
- matin ou après-midi, sans repas

Horaires et lieux d'accueil :

1. **Pour les enfants de moins de 6 ans : à l'école maternelle Jean Moulin**

Matin : de 7h45 à 9h

Midi : de 11h45 à 12h15

A-midi : de 13h30 à 13h45

Soir : de 17h à 19h

2. **Pour les enfants de plus de 6 ans : au centre de loisirs de l'école Chapou (ancien Rased)**

Matin : de 7h45 à 9h

Midi : de 11h45 à 12h15

A-Midi : 13h30 à 13h45

Soir : de 17h à 19h

**Les repas sont pris au restaurant scolaire de Figeac, et facturés directement par la Ville.  
Si votre enfant n'est pas scolarisé dans une école publique de Figeac,  
merci de contacter la mairie pour constituer le dossier de restauration.  
(Hors pique-nique)**

## MODALITES D'INSCRIPTION

Un dossier administratif doit être complété afin d'inscrire vos enfants. Il est composé de :

- un dossier familial / une fiche sanitaire par enfant / le dernier avis d'imposition du foyer
- le planning de pré-réservation signé par le parent qui inscrit

Documents disponibles directement au bureau de l'association ou téléchargeables sur notre site : [www.fedepartir.fr](http://www.fedepartir.fr)

## Les inscriptions

Merci de nous renvoyer le planning de pré-réservation avant le 7 Février, et au plus tard 48 heures avant le jour de participation, dans la limite des places restantes.

**Si votre enfant n'est pas inscrit, nous nous réservons le droit de ne pas l'accueillir.**

Places selon disponibilités / priorité aux communes et CSE associés.

En cas d'allergies alimentaires, merci de le préciser à l'inscription.

Les inscriptions, via le planning de pré-réservation, ne seront valides qu'à réception du paiement (3 jours maximum après réception du planning). **Sans paiement dans les délais, les pré-réservations seront annulées par l'association.**

## Annulation

Vous pouvez annuler la réservation pour votre enfant au plus tard 48h avant, hors week-end (par mail) ; la journée ne sera pas facturée et sera recreditée sur votre compte famille de l'association.

Passé ce délai, un justificatif médical vous sera demandé. Sans ce document, la journée restera facturée.

## Les sorties

Les sorties proposées sont optionnelles et en places limitées, pensez à les réserver.

